

Vivre (vraiment) ensemble

RÉUSSIR

VOTRE

PROJET LOCAL

**Séminaire de formation
pour les élus et les cadres territoriaux**

**de 4 demi-journées
en distanciel (visioconférence)**

En partenariat avec l'Observatoire national
de l'action sociale (Odas)



L'INDS est une entité
de la société l'Action Sociale



La réussite de votre projet local en matière de vivre-ensemble représente aujourd'hui plus que jamais un enjeu prioritaire pour l'action municipale, car la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales vient fragiliser un peu plus les conditions de vie de nos concitoyens, leurs liens sociaux et leurs repères collectifs.

Dans ce cadre, forts de leurs expériences respectives en matière de développement social et de formation des élus, l'INDS (Institut national du développement social) et Édile (organisme de formation des élus agréé par le Ministère de l'Intérieur) ont choisi d'unir leurs compétences pour proposer un séminaire de formation inédit à destination des décideurs locaux (villes et inter-communalités) sur le thème "Vivre (vraiment) ensemble : Réussir votre projet local".

Cette formation, qui se déroule sur 4 demi-journées en distanciel (visioconférences), a été conçue et sera animée par des élus locaux et des spécialistes reconnus du développement social local.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Destiné à aider les décideurs locaux à mettre concrètement en œuvre leur projet local en matière de vivre-ensemble et de lien social dans un contexte dégradé, ce séminaire de formation propose à ses participants d'atteindre cinq objectifs concrets :

■ **Cerner les options possibles d'un projet local et être en mesure de réaliser un diagnostic territorial** malgré les difficultés du contexte

■ **Découvrir et analyser des exemples de bonnes pratiques pour définir de nouvelles réponses** et de nouvelles méthodes de management

■ **Savoir mettre à profit de véritables outils de participation** et d'animation de réseaux

■ **Inscrire son projet de développement social dans le cadre d'une démarche partenariale**

ORGANISATION ET PRIX

■ **Le séminaire organisé, en raison de la crise sanitaire, en distanciel se déroulera de 14h à 17h, étalé sur 4 jeudis ou mardis d'un même mois (voir calendrier page 4)**, via l'application «ZOOM» qui ne nécessite aucun aménagement technique particulier autre qu'une connexion internet et un ordinateur muni d'une caméra (webcam). Pour ce cycle de 4 demi-journées, les frais d'inscription s'élèvent à 590 euros TTC par participant.

■ **En cas d'empêchement**, il est possible de remplacer la personne inscrite par un autre décideur de la même collectivité, sous réserve de nous en avertir 8 jours avant le début de la session.

■ À l'issue de la formation, chaque participant se verra remettre une attestation de présence ainsi qu'un formulaire d'évaluation.

INSCRIPTIONS

■ Toute inscription nécessite l'envoi d'**un bulletin d'inscription par participant** à l'adresse : INDS, 13 boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. Vous trouverez le bulletin en dernière page de ce programme

■ **Pour les élus locaux, cette formation peut être intégralement prise en charge au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF) des élus. Dans ce cadre, les frais de formation seront alors directement réglés par la Caisse des Dépôts et Consignations. Pour en savoir plus, nous contacter à l'adresse : c.robert@edile.fr**

■ Chaque inscription fait l'objet d'une lettre de confirmation adressée au signataire du bulletin et d'une lettre de convocation au participant.

■ Les demandes d'annulation doivent nous être communiquées par écrit (courrier ou mail) 10 jours au moins avant le début du séminaire. À défaut, la demande d'annulation entraînera le règlement de la totalité du prix du séminaire.

■ En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers et, au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc), le coût de

RÉFÉRENCES

■ **L'INDS** a formé, depuis sa création en 1995, plus de 5000 cadres et dirigeants des collectivités locales (départements et communes), des associations et institutions du secteur éducatif et social. Une formation délivrée sur site ou à Paris, ou à l'occasion d'événements comme les Assises départementales du développement social local.

■ **ÉDILE** est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par décision du Ministère de l'Intérieur du 24 juin 2014. Depuis plusieurs années, il travaille en collaboration étroite avec les associations départementales des maires de France et Mairie 2000.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Hervé CARRÉ, consultant, formateur en politiques publiques, ancien élu local, ancien président de l'Association des médiateurs des collectivités territoriales.



Catherine COTTENCEAU, directrice générale adjointe "Proximité Solidarité" de la ville d'Angers, direction générale réunissant les relations usagers, la vie des quartiers, le CCAS, la santé publique.



Alexandra FOUCHER, spécialiste en coaching, expert en évaluation des politiques sociales et responsable de projet chez Nutri-culture.



Didier LESUEUR, directeur général de l'Observatoire national de l'Action Sociale (ODAS), ancien dirigeant de collectivités locales, expert en politiques de solidarité.



Patrick NORYNBERG, formateur et expert en démocratie participative, auteur de nombreux ouvrages dont récemment Des énergies citoyennes, un foisonnement d'initiatives dans les territoires.



Marie-Christine PAVIOT, directrice générale des services de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne et ancienne directrice de la Vie sociale de Savoie, consultante à l'ODAS.



Joachim REYNARD, coordonnateur du réseau des Journées citoyennes, et responsable de l'Agence des Pratiques et initiatives locales (Apriles)



Christophe ROBERT, spécialiste en droit des collectivités locales, maître de conférences au CNAM, président d'Édile et rédacteur en chef du Journal des Acteurs Sociaux.



Jean-Louis SANCHEZ, fondateur de l'ODAS, expert en sciences politiques, directeur du Journal des Acteurs Sociaux, auteur de nombreux ouvrages dont "Pour une République des maires" ..



Marie-Christine SARRE, expert en politiques éducatives et sociales, formatrice, ancienne directrice générale du développement social et des solidarités de la ville de Toulouse.



FORMATION EN DISTANCIEL

SÉQUENCES 1 ET 2 : COMMENT MIEUX DÉFINIR VOTRE PROJET ?

1^{ÈRE} DEMI-JOURNÉE EN DISTANCIEL

14h00 – 17h00

Accueil des participants et «tour de table»

Quelles sont les options stratégiques d'un projet local de vivre-ensemble ?

L'aggravation de la vulnérabilité économique, relationnelle et identitaire montre les limites des politiques pour la préservation du vivre-ensemble. Quels enseignements peut-on en tirer pour le projet local en matière de vivre-ensemble ? Quelles options stratégiques et opérationnelles peut-on choisir ?

Échange avec et entre les participants.

2^{ÈME} DEMI-JOURNÉE EN DISTANCIEL

14h00 – 17h00

Qu'est-ce qu'un véritable diagnostic de territoire ?

Le projet local de vivre-ensemble ne peut se construire sans un diagnostic établi à l'aide des informations statistiques mais aussi d'enquêtes des besoins et des attentes des habitants. Comment réaliser ces études, comment les co-construire ?

Échange avec et entre les participants.

SÉQUENCES 3 ET 4 :

COMMENT METTRE EN PLACE VOTRE PROJET ?

3^{ÈME} DEMI-JOURNÉE EN DISTANCIEL

14h00 – 17h00

Quelles sont les démarches et initiatives locales innovantes ?

L'émergence de nouveaux besoins éducatifs, sociaux, relationnels, nécessite de repenser les réponses existantes, d'en définir de nouvelles en choisissant l'expérimentation et le risque. Quelles sont les démarches significatives et les expériences reproductibles ? Comment les tester ? Comment les adapter ?

Échange avec et entre les participants.

4^{ÈME} DEMI-JOURNÉE EN DISTANCIEL

14h00 – 17h00

Comment mieux associer à la démarche, élus, professionnels et habitants ?

De sa phase de diagnostic à sa mise en œuvre, le projet local de vivre-ensemble nécessite une approche managériale susceptible de promouvoir de nouvelles postures professionnelles et de nouvelles relations entre élus, administrations, associations et habitants concernés. Comment parvenir à impliquer durablement ces différents acteurs ?

Comment briser le fonctionnement en silos ?

La réalisation du projet local de vivre-ensemble repose sur la mobilisation de toutes les ressources disponibles du territoire. Comment les identifier ? Comment trouver l'équilibre entre des logiques institutionnelles et des logiques de coopération souvent contradictoires ?

Échange avec et entre les participants.

BULLETIN D'INSCRIPTION



À renvoyer accompagné de votre bon de commande à :
INDS, 13 boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.

Vivre (vraiment) ensemble REUSSIR VOTRE PROJET LOCAL



**Séminaire à distance (en visioconférence via Zoom)
de 4 demi-journées de 14h à 17h réparties sur un même mois.**

COCHEZ LE MOIS QUI VOUS CONVIENT :

- Jeudi 4, 11, 18 et 25 FEVRIER 2021 de 14h à 17h**
- Jeudi 4, 11, 18 et 25 MARS 2021 de 14h à 17h**
- Jeudi 1, 8, 15 et 22 AVRIL 2021 de 14h à 17h**
- Mardi 1, 8, 15 et 22 JUIN 2021 de 14h à 17h**

PARTICIPANT :

Nom, Prénom :

Fonction ou mandat si élu :

Collectivité :

Adresse :

Tél. : **E-mail :**

DOSSIER SUIVI PAR :

Nom, Prénom : **E-mail :**

Fonction :

Tél. :

E-mail :

Date et signature :

Cachet de la collectivité :

RENSEIGNEMENTS :

ÉDILE – Christophe Robert – Tél. : 06 60 23 49 02 - www.edile.fr - Email : c.robert@edile.fr

INDS – Maria Lillo – Tél. : 01 53 10 24 10 - www.indس.eu